

---

Jour de séance 22

le mercredi 7 mai 2025

10 h

Prière.

La présidente rappelle aux parlementaires que les déclarations de condoléances et de félicitations et les déclarations de députés durent au plus une minute et leur demande de respecter le délai imparti.

---

M. Bourque, député de Beausoleil—Grand-Bouctouche—Kent, dépose sur le bureau de la Chambre une pétition contre la fermeture la nuit de l'urgence de l'Hôpital Stella-Maris. (Pétition 8.)

---

M<sup>me</sup> Vautour, du Comité permanent de la politique économique, présente le deuxième rapport du comité pour la session, dont voici le texte :

le 7 mai 2025

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Madame la présidente,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son deuxième rapport.

Le comité se réunit le 6 mai 2025 et étudie le projet de loi 11, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, qu'il approuve sans amendement.

Le comité étudie aussi le projet de loi 6, *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La présidente du comité,  
(signature)  
Natacha Vautour, députée

---

La présidente de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

---

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M. Kennedy :  
33, *Loi modifiant la Loi sur le financement communautaire.*

---

---

M<sup>me</sup> M. Johnson, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que, le jeudi 8 mai 2025, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : motions 21 et 17.

---

M. M. LeBlanc, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le vendredi 9 mai 2025, la deuxième lecture du projet de loi 33 sera appelée.

---

M. M. LeBlanc annonce que l'intention du gouvernement est que, aujourd'hui, la deuxième lecture des projets de loi 15, 16, 17, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 soit appelée et que leur étude se prolonge jusqu'à 15 h, après quoi la séance sera levée.

---

Le débat ajourné reprend sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 15, *Loi concernant la Loi sur la voirie*.

La séance, suspendue d'office à 12 h, reprend à 13 h.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 15 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 15, *Loi concernant la Loi sur la voirie*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité permanent de la politique économique, comité que désigne le leader parlementaire du gouvernement.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 16, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 16 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 16, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité permanent de la politique économique, comité que désigne le leader parlementaire du gouvernement.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 17, *Loi concernant les bandes de motards hors la loi*, il s'élève un débat.

L'hon. M. Gauvin accueille à la Chambre Son Excellence Bafétigué Ouattara, ambassadeur de Côte d'Ivoire au Canada.

Après un certain laps de temps, la présidente de la Chambre interrompt les délibérations et annonce qu'il est l'heure de lever la séance.

---

La séance est levée à 15 h.